



# Si l'église m'était contée...



## Les cloches

### Année 1444

La plus lourde cloche, d'un poids de 458kg, est ramenée de l'église de Rame et offert à la paroisse de Notre Dame de la Roche

### 19 décembre 1853

« Jean-Pierre CELSE maire et Monsieur Joseph CHASTAN fils majeur de Pierre ouvrier fondeur domicilié et demeurant à Gap d'autre part ont convenu, que monsieur CHASTAN, originaire de Vars, prend l'engagement de faire une **cloche en métal** pour l'usage de la paroisse de la Roche du poids d'environ trois cent kilogrammes. Monsieur CHASTAN prendra la vieille cloche de la Roche qui est fêlée au prix de 2 francs le kg, le dit métal sera employé pour autant à la nouvelle cloche. La nouvelle cloche sera faite suivant l'art, avec de la bonne matière et reçue par un homme de l'art pour moyennant le prix de 4 francs le kilogramme. **Le sieur CHASTAN s'engage de prendre sur place la nouvelle cloche, de fournir montures et battants enfin prête à sonner au clocher ainsi que deux coussinets, de garantir le tout pendant cinq ans.** Le 13 décembre 1854 le conseil municipal examine ladite cloche, après avoir examiné le poids de 385 kg plus les coussinets pesants 9 kg, plus 9 kg de battants, total 403 kg. Après s'être assuré des montures et l'avoir placé au clocher, est d'avis qu'elle est bien faite, bien perfectionnée, qu'elle sonne parfaitement bien, qu'en un mot il est content et satisfait du travail de Monsieur CHASTAN, qu'il est d'avis que le montant lui en soit payé conformément au traité susdit ».

### Dimanche 24 septembre 1854

**Cette cloche sera bénie. Jean-François FOURRAT parrain et Dame Marie ABEIL, femme du sieur Jean-François QUEYRAS, marraine, Mr Jean-Pierre CELSE notaire et maire et Mr THIERS Chaffrey curé.** « Les parrains et marraines ont donné trois cent francs. Cette belle cloche a été bénie par le curé de la paroisse, avec l'autorisation de Mgr DEPERY évêque de Gap. C'est le 24 septembre, jour de dimanche, que cette importante cérémonie a été faite au milieu d'un grand concours de peuple. Grâce en soit rendu à Notre Divin Maître Jésus-Christ, il n'est arrivé aucun accident fâcheux. Lorsque nos bien-aimés paroissiens ont, le jour susdit, monté et placé la cloche sur le clocher de l'église paroissiale.

*Dieu veuille qu'elle appelle longtemps le religieux peuple de la Roche à la prière sans se casser. »*

*Source : Registre de paroisse 1848-1911*

### 2 août 1914

**Fêlée en sonnant le tocsin**, cette même cloche sera restaurée sous le ministère du curé PALLUEL et refondue par les frères Paccard d'Anancy le Vieux. Voici la dédicace écrite sur cette cloche :

**SAINT-LAURENT priez pour nous. Je m'appelle Jeanne-Victoire PARRAIN : Victor FOURRAT MARRAINE : Jeanne FORGERAIS MAIRE : Romain FOURRAT**

**CURE : Joseph PALLUEL « Je remplace ma sœur aînée dont la voix s'est brisée à sonner le ralliement pour la défense du pays le 2 août 1914 ».**

### 16 septembre 1928

Cette nouvelle cloche est livrée. Habillée de blanc elle fut posée sur un trépied devant l'autel de la Vierge. Sur sa tête une couronne de roses blanches. Une messe sera dite et avant l'offertoire, avec de l'eau bénie, **Monseigneur BONNARDEL** baptisera la cloche et tirera sur le battant. A la sortie, sur le parvis de l'église, le parrain **Victor FOURRAT** et la marraine **Jeanine FORGERAIS** lanceront des dragées sur les fidèles. L'entreprise l'installera alors dans le clocher. On peut y lire : « **Te deum laudamus, te dominum confitemur** ». Aujourd'hui, elle est usée des deux côtés où frappe le battant.

Sur la même travée du **clocher**, nous trouvons une cloche plus petite portant la date de 1871.

Dans les arcades supérieures du sommet du clocher se nichent deux petites cloches où se lisent les effigies de **SAINT-LAURENT** et de **SAINT-PANCRACE**. C'est sur ces petites cloches, que les hommes, accroupis sur une planche, sonnaient le **glas**.

Dans les combles une petite cloche provenant de la chapelle de **Notre Dame des Sept Douleurs** du hameau du Serre porte le millésime de 1608.

## Anecdotes

« Quand quelqu'un voulait arracher quelque noyer, il venait détacher la corde de la cloche comme plus longue et plus forte que les autres et cette pauvre corde était bientôt usée. »

« Le maire François Queyras père voulut prendre le câble neuf des cloches pour le porter le long de la rivière et s'en servir pour traîner des blocs de pierres pour les digues. Je le vis, lorsqu'Alphand le sonneur l'emportait. »

« Au printemps chaque année, on travaille aux digues ; pour y appeler les gens on avait l'habitude d'aller sonner la grande cloche. Je demandais au maire de cesser. Les cloches servant seulement à appeler les gens aux exercices de la religion. Le préfet fut saisi de l'affaire. Depuis lors, c'est au son du tambour qu'on appelle les gens aux travaux communaux. » Livre Registre de Paroisse 1848

